

VOS CANDIDATS CGT



2^{ème} collège - Techniciens : Stéphanie JULY

« Mon engagement syndical est pour une réelle égalité professionnelle, pour les femmes comme pour les hommes. Salaires, évolutions de carrière, les non-cadres sont trop souvent oubliés. Je veillerai à porter leur voix au sein du Comité Social et Économique de SED Éragny »

Quant à l'application à « géométrie variable » de la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie, je demanderai son strict respect pour toutes et tous, cadres comme non-cadres.

3^{ème} collège - Ingénieurs et cadres : Patrice GREGORI

« Les salariés de l'établissement ne sont pas suffisamment impliqués et consultés dans la vie du CSE. Je participerai à l'information des salariés et à des enquêtes d'opinion auprès d'eux au moment des grands temps forts de la vie du CSE... »

En matière de prestations sociales, mais aussi de salaire, de conditions de travail et d'évolution de carrière, vouloir être informé c'est voter CGT.



NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE :

👉 **RAPPEL : LA CGT EST LE SEUL SYNDICAT REPRÉSENTATIF DE LA MÉTALLURGIE À NE PAS L'AVOIR SIGNÉ CETTE RÉGRESSION SOCIALE !**

⇒ **PENSEZ-Y AU MOMENT DU VOTE...**



3^{ème} collège - Ingénieurs et cadres : Carlos RAMOS

« Peu le savent mais le poids de tel ou tel syndicat lors des négociations avec la Direction est donné par les salariés eux-mêmes à l'occasion des élections pour les CSE. Il faut donc bien savoir ce que l'on fait !

Alors tout ce qui est inadmissible pour vous et pour la CGT : NCC, Accord de sortie de crise, astreintes sur SED Éragny, disparition de primes d'ancienneté pour les ingénieurs et cadres, etc..., il est temps de se souvenir que la CGT n'a rien signé de tout ça... »

LE PROGRAMME CGT

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

LES GRANDES LIGNES DE NOS PROPOSITIONS :

- ⇒ Exiger de la Direction centrale de l'entreprise que soient alignées les dotations de tous les CSE, pour que notre établissement d'Éragny cesse d'être éternellement à la traîne de celui de Massy !
- ⇒ Rendre possible de conserver d'une année sur l'autre sa subvention non dépensée, comme c'est déjà le cas dans d'autres établissements de SAFRAN ED.
- ⇒ Plus nous serons nombreux plus nous serons forts pour négocier les tarifs des prestations. C'est pourquoi, avec les autres élus CGT de l'entreprise, nous œuvrerons pour la création d'un CSE central au niveau de l'entreprise SAFRAN ED, puis au niveau du groupe SAFRAN.
- ⇒ Pour la même raison, nous chercherons à nous rapprocher des autres CSE des grands établissements du bassin d'emploi de Cergy-Pontoise (Dassault, Valéo, Idemia, etc.) et du Parc d'Activités des Bellevues.
- ⇒ Davantage de consultations des salariés pour mettre en place le CSE le mieux partagé par le plus grand nombre.

LE SAVIEZ-VOUS... ?

Vos votes au Comité Social et Économique d'Éragny ont des répercussions parfois très lourdes, quelques exemples :

- ⇒ Le 21/10/2021 L'accord groupe de « Sortie de crise » ⁽¹⁾ a bridé INJUSTEMENT les primes de participation, d'intéressement et son abondement, et a écrêté l'augmentation salariale 2023. Là encore la CGT est le seul syndicat représentatif de SAFRAN à ne pas avoir signé.
- ⇒ L'Accord d'astreinte SED Éragny ⁽²⁾ prévoit qu'un ingénieur ou un cadre en astreinte ne soit pas rémunéré si son temps de travail est inférieur à l'heure !! Nous dénoncerons évidemment cet accord.
- ⇒ L'accord NAO 2014⁽³⁾ a mis fin à la prime d'ancienneté versées automatiquement aux ingénieurs et cadres au bout de 5 ans (5% du salaire brut annuel). Savez-vous quels sont les syndicats qui ont signé ? Pas la CGT !
- ⇒ Le 25/05/2023 L'intégralité des élus présents lors de ce CSE d'Éragny ont encore donné un avis favorable à la Direction sur la situation de l'égalité professionnelle à Safran E&D Éragny ⁽⁴⁾. JAMAIS un élu CGT n'aurait voté favorablement, quand on connaît la situation sur le terrain...
- ⇒ La signature en octobre 2023 du Protocole d'Accord Préélectoral établit que dans les faits des techniciens exercent EXACTEMENT le même emploi que des cadres. La CGT est le SEUL syndicat d'Éragny à ne pas avoir signé cet accord (et c'est bien dommage car sans signature c'est l'Inspection du Travail qui aurait fait le tri et révélé bien des choses...) La Direction a eu chaud et elle peut remercier tous les autres syndicats de l'établissement !

VÉRIFIEZ PAR VOUS-MÊME, ET ALLEZ DEMANDER DES EXPLICATIONS AUX SIGNATAIRES... :

(1) : Sur Insite rechercher : « Accord de sortie de crise » (cf. chapitres 1, 3 et 4)

(2) : Sur Insite rechercher : « Accord astreintes SED Éragny » (cf. page 6)

(3) : Sur Insite rechercher : « Accord NAO SAGEM 2014 » (cf. page 3)

(4) : S:\ETABLISSEMENTS\ERA\CE_VIE-DU-CE\02_PV_REUNION_CE\INFOS\Procès Verbaux Réunions CSE\2023 PV\2023-05-25_CSEOrdinaire/PV_CSE_250523_signé.pdf (page 8)